

Chastre, le 28 octobre 2016

Conformément à l'article L.1122-13, § 1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

M.....

Pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le **08 novembre 2016 à 18 h 00** à la Maison communale, 71 Avenue du Castillon à 1450 Chastre.

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du 05/10/2016
2. Finances : taux de couverture budgétaire des coûts en matière de déchets pour l'exercice 2017 – Approbation (vote)
3. Finances : Règlement-taxe sur les déchets pour l'exercice 2017 – Approbation (vote)
4. Finances : Modifications budgétaires n°2 – Exercice 2016 – Approbation (vote)
5. Finances : Demande d'un prêt extraordinaire à long terme de type « soudure » au travers du compte CRAC – Approbation (vote)
6. Règlement – prime au compostage – Approbation (vote)
7. Convention : Collecte de déchets textiles - Approbation (vote)
8. Finances : CPAS – modifications budgétaires n°2 : Approbation (vote)
9. Convention entre les Communes de Chastre, Mont-St-Guibert et Villers-la-Ville pour la mise à disposition de l'agent constatateur – Approbation (vote)
10. Assemblée générale de l'Intercommunale du Brabant wallon du 14/12/2016 – Ordre du jour (vote)
11. Isolation d'une plateforme et d'un pignon de l'école de Cortil – Approbation des conditions et du mode de passation

HUIS CLOS

12. Personnel enseignant : ratifications (votes)

Par ordonnance :

Pour le Collège :

La Directrice générale ff.,

Le Bourgmestre,

C. VAN MEENSEL

C. JOSSART

